

# LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B., 19 DECEMBRE 1918

G.-E. DION, Administrateur

## UNE MISE AU POINT

Un journaliste américain, de retour d'une visite de quelques semaines au front, en Angleterre et en France, a tenté naguère de faire croire à ses lecteurs qu'il y a actuellement de la bisbille dans le camp des Alliés, que les Américains ne sont pas très populaires ni en France ni en Grande-Bretagne, bref que les puissances alliées auront de la difficulté à s'entendre à la Conférence de la Paix.

Il serait insensé de croire que les affirmations de ce journaliste sont de la propagande payée par l'Allemagne, ou encore qu'il n'y aura pas de vives discussions au prochain Congrès de la Paix, mais il est certain que celui qui a publié de telles inepties a été bien mal inspiré. Il vient, d'ailleurs, de recevoir une réponse parfaitement au point de cette réponse vient de l'un des hommes qui sont le plus en état de connaître la situation sous son jour véritable : le général Pershing, commandant de l'armée américaine.

Le général Pershing, dans un sommaire des opérations des troupes américaines depuis leur arrivée en France jusqu'à la signature de l'armistice, parle non seulement du bon travail qui a été accompli par ses soldats, mais aussi de l'entente parfaite qui a régné du commencement à la fin entre les troupes des trois grandes armées française, anglaise, et américaine. Il insiste aussi sur le bon accord qui a toujours existé entre le haut commandement de ces trois armées, et rappelle qu'il a mis toutes ses troupes à la disposition du maréchal Foch dès la nomination de ce dernier au poste de commandant suprême et déclare que les Américains ont été heureux de servir jusqu'à la dernière minute sous les ordres d'un aussi grand soldat. En somme, c'est un démenti sur toute la ligne opposé aux propos fantaisistes d'un journaliste en mal de jaunisme et de réclame.

Entre la déclaration du général américain affirmant, sur son honneur, que l'entente la plus parfaite a régné tant chez les soldats que chez le haut commandement des armées alliées, et les racontars saisis au hasard par un journaliste qui n'a fait que passer, le choix est facile à faire.

## Un Article de M. Montpetit

*L'Action Française et nos forces économiques—Une page sur les Franco-Américains—L'Almanach de la Langue Française et la veillée des berceaux—La Langue Gardienne de la Foi.*

Un article, très fouillé, de M. Édouard Montpetit sur *Nos forces économiques* continue, dans l'*Action Française* de novembre, la série des études sur *Nos forces nationales* qui se terminera, en décembre, par un article de Mgr Béliveau sur *Notre langue*. On sait que, dans l'inter-alle, il a été publié, dans cette série, des articles de Mgr Georges Gauthier, de Mgr L.-A. Paquet, des RR. PP. Louis Lalonde et Lamarche, de M. l'abbé Groulx, de Mme Fadette et de MM. Antonio Perrault, Henri Bourassa, Guy Vanier et Omer Héroux. Il est inutile de dire que l'article du distingué professeur d'Economie politique à Laval est digne des précédents travaux et devra être lu de tous ceux que préoccupe notre avenir économique.

Sous le titre *Une soirée d'Action Française à Boston*, l'abbé Georges Courchesne donne de son côté des pages qui feront réfléchir ceux qu'intéresse non seulement le maintien des traditions françaises, mais la cordialité des relations entre les divers groupes français. A cette étude suggestive se joint la chronique, toujours si vivante, si variée, de Pierre Homier. La livraison se clôt sur le texte de la dernière lettre du Pape et des notes de M. Omer Héroux sur la vie de l'*Action Française*.

Cette vie se manifeste avec une très grande abondance. A part la revue elle-même, où la collaboration est si abondante qu'il faut ajourner à décembre un grand ar-

ticle de P. Théophile Hudon sur Paul Emile Lamarche et d'autres pièces intéressantes, toute une série de conférences a été inaugurée, où figureront le R. P. Louis Lalonde, MM. Bourassa, Leon Lorrain, Antonio Perrault et Armand Lavergne. La conférence de M. Bourassa (*La Langue gardienne de la foi*) sera prochainement publiée avec des appendices d'un vif intérêt : le texte latin et la version française de la dernière lettre du Souverain Pontife, les commentaires de Mgr L. A. Paquet et du P. Rouleau sur ce document, une consultation du R. P. Leduc, etc. Le prix et les conditions de propagande de ce volume seront prochainement indiqués.

Dans sa série de brochure à dix sous (\$8 le cent, \$70 le mille), frais de port en plus, l'*Action Française* publie la remarquable étude de M. Montpetit sur la *Veillée des berceaux*, où le problème de la mortalité infantile est discuté à fond. On prépare une réédition des *Refrains de chez nous*.

Et surtout on lancera dans le public, aux premiers jours de décembre, les 25,000 exemplaires de l'*Almanach de la Langue Française*, avec portraits, caricatures, musique, contes, éphémérides, récits de l'année française, etc. L'*Almanach* cette année se vendra 20 sous l'exemplaire, \$15 le cent, \$110 le mille, frais de port en plus. Ceux qui le veulent peuvent grouper leurs commandes (qui seront directement expédiées aux adresses individuelles) et bénéficier des réductions justifiées par le chiffre global des commandes. C'est un avantage très considérable, car il permettra à plusieurs d'obtenir l'*Almanach* à 11 sous, ce qui laisse une belle marge pour la propagande.

Toutes les commandes pour l'*Almanach*, tous les abonnements pour la revue doivent être adressés au Secrétariat de la *Langue des Droits du Français*, 32, Immeuble de la *Sauvegarde*, Montréal.

## Au Palais de Justice

La cour de circuit, terme d'automne, qui devait siéger le 8 octobre dernier, mais qui avait été ajournée plusieurs fois vu l'épidémie de la grippe, s'est ouverte le 11 courant sous la présidence du juge Harrison A. McKeown accompagné du sténographe officiel M. G. Percy Leonard.

Les petits jurés suivants avaient été sommés pour la cour :—MM. George Bernier, Joseph Laplante, Antoine Soucy, Ligori M. Nadeau, Denis Z. Daigle, Gilbert B. Nadeau, Vital Audibert, John Clair, Paul Thériault, Richard Hodgson, Eloi Morneau, Magloire G. Bossé, Come Cyr, Hubert Thériault, Benoit M. Martin, Maxime Moreau, Edmond Bourgoin, Bélou R. Violette, Robert Martin, et Félix Aubé.

Les grands jurés étaient les suivants :—MM. Joseph Dominique, Jos. P. Long, Jerry Boutot, Fortunat Cyr, Honoré Cyr, Michel Beaulieu, John L. Smyth, Hypolite Martin, Raymond Devost, Thomas A. Levesque, Napoléon Dubé et Thomas Lorton.

Il y avait une cause criminelle au dossier, celle du Roi contre André Landry. Les grands jurés trouvèrent qu'il y avait matière à procès (True Bill) et le résultat final fut l'acquiescement de l'accusé.

Le dossier civil comprenait la cause Arthur Joseph Morin contre Joseph Tardif. M. Max. D. Cormier pour M. Morin et M. J. E. Michaud pour Tardif. Cette dernière avait été plaidée dans l'automne de 1917 et le juré avait donné un verdict pour M. Morin pour la somme de \$7500. M. l'avocat Cormier porta la cause en appel dans le but de faire augmenter le verdict et la cour d'appel ordonna un nouveau procès dans le but d'estimer le montant des dommages. Par consentement, un verdict fut enregistré en faveur de M. Morin pour la somme de \$22500 et les frais.

Une autre cause civile qui devait se plaider fut réglée la veille entre les partis intéressés : John Tardif contre Thadée Michaud.

Le juge McKeown siégea aussi dans une cause en équité. La cause en question est celle de Théodule Bossé contre Ferdinand Philibert. M. Max. D. Cormier pour le demandeur et MM. Stevens & Lawson pour M. Philibert. Le demandeur prétend que M. Philibert s'est engagé le 19 septembre 1912 de lui transférer une propriété que lui possédait dans la ville d'Edmundston, mais que M. Philibert ne lui a transféré que la moitié de sa propriété contrairement à l'arrangement conclu entre eux. La cause était prise pour

## Un homme riche

Le fait suivant est raconté par la "Libre Parole" de Winnipeg : "Samedi matin entré dans la salle du Comité Général de l'emprunt de la Victoire un homme d'environ quarante ans, bronzé et bâti en athlète, un vrai type de cultivateur du pays.

"On lui demanda ce qu'il désirait.

"Simplement et sans fanfaronnade il présenta un chèque et demanda à souscrire des bons de la Victoire pour la valeur.

"Le courtier lut le chèque — se frotta les yeux — relut le chèque — ouvrit la bouche — regarda son interlocuteur — relut le chèque — se passa la main dans les cheveux — relut le chèque — et se décida en fin à parler :

"N'auriez-vous pas fait erreur, Messieurs... ? N'y a-t-il pas là quelques zéros de trop ?

"Pas que je sache, répondit le cultivateur. Je désire souscrire \$100,000 de bons de la Victoire. Vous avez mon chèque pour ce montant. Si vous ne me croyez pas, téléphonez à la banque, on vous répondra que l'argent nécessaire est là.

"Et c'est ainsi — ou à peu près — que M. Ferdinand Lafèche, un canadien-français pur sang, originaire de Louisville, province de Québec — encore garçon, Mesdemoiselles eut l'honneur de devenir probablement le plus gros souscripteur individuel de tous les cultivateurs de la province, sinon de l'Ouest et de tous le Canada, à l'Emprunt National de la Victoire.

"M. Lafèche vint dans l'Ouest en 1886.

Il s'établit à Saint-Charles à quelques milles d'ici et s'adonna à la culture. Il y a cinq ans il vendait son terrain et acheta 1,600 acres à St-Eustache, un peu plus à l'Ouest. Chaque sou qu'il a placé en bons de la Victoire samedi il l'a gagné dans la culture. Il vaut aujourd'hui 180,000. Il a donc gagné \$160,000 en cinq ans à faire pousser le blé et autres grains, soit \$32,000 en moyenne par an."

obliger le défendeur à suivre son marché et de transférer à M. Bossé un morceau de terrain compris dans l'arrangement. Le juge a réservé sa décision qui sera donnée par écrit aussitôt qu'il aura lu les témoignages donnés dans la cause. Madame Philibert qui était malade ne put venir à la cour et le juge nomma le sténographe officiel commissaire pour prendre son témoignage à domicile. Cette cause était pendante depuis deux ans et avait été remise plusieurs fois à cause des témoins qui étaient soit absents, soit malades.

Les intéressés attendent la décision du juge avec anxiété, il va sans dire. M. Ligori M. Nadeau de Clair agissait comme traducteur et il a rempli ses fonctions avec succès.

Les constables étaient MM. Michel Tighe et Edouard Ouellet.

La cour s'est ajournée samedi dans l'avant-midi et son honneur le juge a pris le train du midi pour retourner à St-Jean.

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL. SUCCURSALES DANS LA PROVINCE :

Caraquet,	M. P. E. Moreault,	Gérant
Bathurst,	A. Alain,	Gérant
Edmundston,	F. H. Bourgoin	Gérant
Moncton,	J. E. St-André,	Gérant
Norton,	A. C. L. Hastings,	Gérant
St-John,	D. W. Harper,	Gérant

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an ; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis \$1.00 un dollar sont acceptés au département d'épargne. Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

*Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage*

## "Gray Dort"

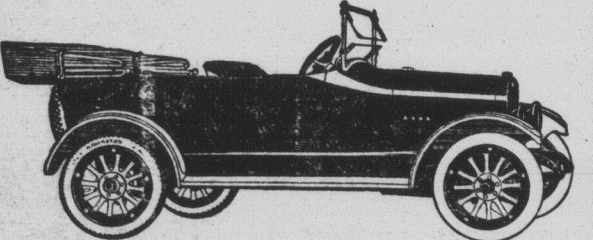
LA MARQUE de la QUALITE

Lorsque vous voyez cet emblème, vous trouverez un char qui donne une satisfaction continue aux amateurs d'automobiles. Prenez des informations avant d'acheter un char. Le "Gray Dort" représente 60 années d'expérience dans la construction de voitures et d'automobiles.

N'achetez pas d'automobile avant de vous rendre compte des services qu'elle est à même de vous rendre aux moments opportuns.

Le moment ne sera jamais plus propice que maintenant pour acheter une automobile. Les automobiles étaient, il y a un an, à leur prix le plus bas — elles n'atteindront jamais un plus bas prix. La cherté des matériaux et de la main d'œuvre, qui est une cause directe de la guerre, sera maintenue pendant des années après la fin des hostilités. C'est donc le moment le plus propice pour acheter une automobile — et la voiture la plus avantageuse, pour le public en général, est sans contredit la

## "GRAY DORT"



LIVRAISON IMMEDIATE  
JOS. N. THIBAUT,  
Edmundston, N. B.

## Chevaux ! Chevaux !

Les amateurs de bons et de beaux chevaux trouveront chez moi, à des conditions faciles, et à des prix les plus bas pour la qualité, chevaux de voiture et chevaux d'ouvrage.

J'aurai toujours ce qu'il y a de mieux sur le marché

Avant d'acheter ailleurs, ne manquez pas de venir visiter mes étables.

## SATISFACTION GARANTIE

J'ai une grande expérience dans ce commerce et les chevaux que j'importerai au Madawaska seront des chevaux choisis.

*Venez voir pour vous-mêmes*

JOS. TETU,  
Rue St-François, EDMUNDSTON, N. B.